

Le consommateur : Mail : .....

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

La productrice : Anicia Marchand Le Champ des oiseaux La Bresse 44210 Pornic -Tél : 06 38 80 85 44 Email : contact@le-champs-des-oiseaux.fr

La référente : Muriel Le Hoerff 06-79-00-84-90 Email : yvomuriel@orange.fr

**Le contrat**

\*Le présent contrat règle les modalités de la vente de poulets entre :

La productrice : Anicia Marchand-La Bresse-44210 Pornic et le consommateur de l'AMAP de PAIMBOEUF

\*Un adhérent peut céder son contrat à un tiers de son choix. Aucun remboursement ne sera effectué

\*les modifications de commande de contrat sont possibles, pour cela vous devez me le signaler par mail et mettre le référent en copie avant le mardi midi maximum) précédant la livraison.

**Les produits**

\*poulets certifiés bio, élevés en moyenne plus de 91 jours/prix au kilo du poulet 9,50€

Escalopes par paquet de 2 sous vide 24.90€/kg, cuisses par paquet de 2 sous vide 16.50€/kg, ailes (vrac) 4.50€/kg, abats (vrac) 4.50€/kg

**Les distributions**

\*fréquence toutes les 4 semaines soit environ 1 distribution par mois dates disponibles sur mon site : <http://www.le-champs-des-oiseaux.fr>

**Dates prévisionnelles de distribution : 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 18 juillet, 15 aout\*, 12 septembre, 10 octobre, 7 novembre, 5 décembre.** \*la livraison d'aout reste une date prévisionnelle, si l'AMAP ne fait pas de distribution à cette date ou si celle-ci est reportée, la livraison des poulets le sera aussi

\*En cas d'impossibilité pour retirer la commande, s'arranger avec une tierce personne, qui peut ne pas être de l'AMAP.

\*Toute commande oubliée ne sera ni remboursée, ni récupérable après la distribution.

**Engagement réciproque**

\*Le producteur s'engage à fournir des poulets certifiés biologique.

\*Le **souscripteur** reconnaît avoir pris connaissance de la charte des AMAP (disponible sur le site de l'AMAP) et **s'engage à accepter les aléas de la production dor la variation du poids des poulets.**

**Commande et modalités de paiement**

\*A la signature du contrat, **je règle une somme forfaitaire de 100€ minimum. L'amapien s'engage à commander au moins 1 produit volailler par mois.**

\* les soldes débiteurs seront à régulariser suivant la consommation de l'amapien : soit en cours de contrat ou lors de la dernière livraison

\*A la fin du contrat si le solde est créditeur, il sera reporté sur le contrat suivant. Si l'amapien souhaite arrêter son contrat le solde sera à utiliser en totalité dans un délai de 6 mois après la fin de son contrat. Aucun remboursement ne sera effectué.

\*Etalement du paiement si besoin : 1, 2 ,3 ou 4 chèques, datés du jour de la signature du contrat.

\*Les chèques seront libellés à l'ordre de Marchand Anicia/Le champs des oiseaux.

\*Les chèques seront débités en début de mois.

	28 mars	25 avril	23 mai	27 juin	18 juillet	15 aout	12 sept	10 oct	7 nov	5 déc
Poulet entier petit (14€)										
Poulet entier dodu (19€)										
Escalopes et cuisses (20€)										
Escalopes ou cuisses selon disponibilité (10€)										
Ailes (environ 1kg pour 10 ailes) 4.50€/kg										
Abats (foie, cœur, gésier au choix) 4.50€/kg Quantité et type à préciser										
<b>TOTAL COMMANDE PAR MOIS</b>										
Total commande pour le contrat (minimum 100€)										
<b>Nombre de chèque</b>	<b>Chèque 1 (mai)</b>	<b>Chèque 2 (juillet)</b>	<b>Chèque3(septembre)</b>	<b>Chèque 4 (novembre)</b>						
<b>Montant</b>										

Fait à .....

Le .....

La productrice

Le consommateur : Nom : .....